

## Réforme DGPN SIPJ / SPAF : Réflexion sur une évolution de la cartographie

Dans la continuité de la réforme DGPN engagée, les différents audits et travaux menés par la DNPJ, DNPAF, Mission Grande Couronne et les DZPN, ont mis en évidence certaines difficultés organisationnelles au sein des départements.

### Évolutions envisagées au 1<sup>er</sup> janvier 2027 :

- 
- ➔ Appellation unique des départements, dorénavant « DDPN »
  - ➔ Modification des services PJ passant de 49 à 26 SIPJ
  - ➔ Modification des services PAF passant de 22 à 23 SIPAF, et de 14 à 15 SDPAF

### La DGPN garantit :

- 
- ➔ Le maintien de toutes les DCOS, y compris dans les SDPJ
  - ➔ Des capacités opérationnelles renforcées pour les SIPJ

Toutes ces modifications devront faire l'objet d'un passage en CSA et d'un examen juridique auprès du Conseil d'État avant mise en œuvre.

**Pour UN1TÉ, trop peu de concertation. Un seul résultat, une réforme mal acceptée par les agents concernés.**

Suivez-nous

